

# BULLETIN MUNICIPAL

COGNAC-LA-FORET



SEPTEMBRE  
2021

## LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Les vacances viennent de s'achever, nous redémarrons après cette trêve estivale par les travaux votés et engagés en 2021. Je voulais rassurer les parents d'élèves, les menuiseries sont bien commandées et comme vous le savez la pénurie de matériaux ne nous a pas épargnés. L'entreprise retenue nous fait part de la possibilité d'effectuer la pose aux vacances de Toussaint. Il nous faut donc patienter.

Le calendrier des travaux de la médiathèque est fixé et débutera en 2022. Elle se situera dans la partie de la Poste innocupée. Le fait de réunir ses deux services permettra une amplitude horaire similaire à celle de l'Agence Postale Communale.

Vous avez reçu récemment votre impôt foncier, des explications s'imposent. Nous pouvons lire dans la colonne commune 33.08 % qui correspond à 14.12 % voté par la commune, inchangé depuis quelques années et 18.96 % voté par le département. Cette addition de taux vient compenser la perte totale de la taxe d'habitation que nous percevions auparavant.

Nous déplorons cet été la disparition de nombreuses personnes notoirement connues par une grande partie de la population, sans oublier bien sûr ce dramatique accident de la route qui a endeuillé notre commune. La parution dans les journaux n'ayant pas eu lieu, je voulais revenir sur une personne, Monsieur LATHIÈRE Henri, qui fut durant 24 ans conseiller municipal et 6 ans adjoint et a donc passé 30 années au service de la population au détriment de sa famille et de son travail, c'était son choix.

Je renouvelle mes sincères condoléances à la famille LATHIÈRE et aux autres familles cruellement touchées cet été.

Je vous ferai part lors de la parution du prochain bulletin municipal des projets du conseil d'ores et déjà validés. Ils devraient, je l'espère ravir différentes tranches de la population.

Bonne rentrée à tous et bonne lecture.

Christian VIGNERIE



CEREMONIE DU 8 MAI



## LA FETE DU PLAN D'EAU

La fête du plan d'eau a eu lieu le week-end du 31 juillet au 1 août malgré une météo incertaine et une situation sanitaire délicate.

Elle a été organisée en collaboration avec la Mairie de Cognac-la-Forêt, l'ACCA et le FCCL. De nombreuses animations ont été mises en place comme la fête foraine, le marché fermier semi-nocturne, le vide-grenier ainsi qu'un concours de pétanque et de pêche. La fête s'est terminée sur une note festive avec le traditionnel feu d'artifice.



---

## LE BAR RESTAURANT "LA CACAHUETE"

Le bar restaurant la Cacahuète ouvert depuis le 9 juin 2021 en face de l'église, est heureux de vous accueillir dans un cadre complètement relooké. Il vous propose le midi une formule du jour ainsi qu'une carte. Les repas du soir se font sur réservation uniquement pour des groupes de 10 personnes minimum. La Cacahuète possède également à l'arrière une très agréable terrasse atypique où vous pourrez vous désaltérer en dégustant des planches de charcuterie et de fromages entre amis. Elle dispose également d'une grande salle de 80 personnes pour des soirées, anniversaires ou autres réunions...

Equipé d'un terrain de pétanque, cet endroit se veut chaleureux et convivial, idéal pour passer de bons moments.



Bar restaurant "La Cacahuète"  
62 Rue Jean Moulin  
87310 Cognac-la-Forêt  
Téléphone : 05 55 34 10 71



Ouvert du mardi au samedi de 7h30 à 20h00 et le dimanche de 8h30 à 12h30

## LE CLUB DES ANTIROUILLES

Bien chers tous,

Cette crise sanitaire sans précédent nous a privés de nos rencontres, de nos échanges. Seuls les contacts par courrier ou téléphoniques ont maintenu un lien mais, on sentait déjà que l'esprit avait changé, le moral était en berne, le principal manquait : le contact physique. La plaie sera longue à cicatriser.

Nos réunions 2020, pour partie, ont été annulées. Les organismes chargés de nous recevoir, les musiciens et animateurs ont été prévenus de ces résiliations forcées, les chèques des réservations ont été restitués aux inscrits, par ailleurs, des courriers de sympathie ont été adressés à nos adhérents.

La prochaine manifestation : la sortie au "TAPIS ROUGE", maintes fois reportée, est de nouveau prévue pour le 23 septembre 2021 sauf, bien évidemment, nouvelle crise sanitaire.

L'année 2021, est bien avancée dans le calendrier, puisque juillet et août sont pour le Club la période de vacances. Le programme de cette année, riche dans l'originalité et la diversité des choix est, de la même manière, reporté à une plus lointaine échéance et se fera au fil de l'eau, dès que la politique sanitaire nous le permettra. Compte-tenu du contexte, le bureau a décidé qu'il n'y aurait pas d'appel de cotisation 2021, pour les adhérents qui l'ont déjà payée ce sera un avoir sur 2022.

Un acquit, si le besoin du pass sanitaire devient obligatoire, c'est que la plupart d'entre-nous, à ce jour, sont vaccinés. Nous espérons reprendre le plus tôt possible nos habitudes. La prochaine réunion théoriquement sera la sortie du 23 septembre. En cas de changement, chaque inscrit sera individuellement contacté par téléphone. Amitiés à chacun.

La présidente du Club des Antirouilles (Monique Gramier de Gardies)

## CLUB DE JUDO VAL DE GORRE

Pleins de nouveautés en 2021 / 2022 au judo Club Val de Gorre !

Un nouveau partenariat avec le Judo Club de Saint Junien nous permet de vous proposer une offre plus complète.

Nos adhérents peuvent maintenant :

- s'entraîner à Cognac-la-Forêt, Saint-Laurent-sur-Gorre, Saint-Junien, Saint-Victurnien et Oradour-sur-Glane sans surcoût et à volonté
- découvrir et pratiquer encore plus de disciplines : Judo, jujitsu, taïso, self défense
- choisir le ou les jour(s) d'entraînements adapté à leurs emplois du temps
- participer à de nombreux stages et compétitions

Toutes les séances sont encadrées par des entraîneurs diplômés, à votre écoute.

Ils s'adaptent à votre forme physique.

Salle des fêtes de Cognac-la-Forêt tous les lundis (hors vacances scolaires)

**JUDO** : - 4 / 6 ans de 17h à 17h45

- 7 / 10 ans de 17h45 à 18h45

- 10 ans et plus de 18h45 à 19h45

**REMISE EN FORME** : ados / adultes de 19h45 à 20h45

JUDO  
VAL DE GORRE



2 séances d'essai gratuites, alors n'hésitez plus, rejoignez- nous !

**Pour plus de renseignements, consulter notre page Facebook Judo Val de Gorre ou nous contacter par mail [judovaldegorre@gmail.com](mailto:judovaldegorre@gmail.com) ou par SMS au 06 44 99 14 78**

## RENTREE SCOLAIRE 2021 / 2022

Pour cette nouvelle année scolaire, notre école accueille 132 élèves.

La rentrée des élèves s'est déroulée le jeudi 2 septembre dans le respect des conditions sanitaires en vigueur.

Répartition des élèves :

- TPS-PS-MS : Mme Françoise ROCHE 23 élèves
- PS-GS : Mme Pauline CRESPIN et Mme Anne DELMONT 23 élèves
- CP-CE1 : Mme Delphine CHEVALIER 22 élèves
- CE1-CE2 : Mme Barbara CABESSUT et Mme Anne DELMONT 21 élèves
- CE2-CM1 : Mme Céline ALBERT-CHAMBON 20 élèves
- CM1-CM2 : Mme Agnès SOULAT 23 élèves



**Information  
dernière minute  
"FIBRE"  
Voir site de la mairie**



## L'ACCA

L'association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Cognac-la-Forêt a tenu son assemblée générale le 1er juillet 2021 sous la présidence de Patrice TRICARD en présence de Christian VIGNERIE, maire de la commune. Le Président a été reconduit dans ses fonctions et un nouveau bureau a été élu à l'unanimité pour l'accompagner dans la gestion de l'association. Lors de la saison passée, les 75 adhérents (chasseurs et propriétaires non-chasseurs) ont tenté de gérer le patrimoine cynégétique de notre territoire dans le contexte délicat de la crise COVID 19. Seules ont été autorisées les battues administratives visant à contrer les dégâts de gros gibiers occasionnés dans les cultures agricoles ou les propriétés privées lorsqu'ils ont été signalés par les propriétaires terriens.

### • Festivités et lien social

Cette nouvelle saison nous a permis de renouer avec la tradition de l'ACCA de s'engager aux côtés du club de Foot, dans l'animation de la vie de la commune. Le lien social nous a tous fait défaut durant cette crise et le succès rencontré lors de la fête du plan d'eau, malgré une météo capricieuse, a démontré combien nous en avons besoin. Le vide-grenier a rassemblé près d'une centaine d'exposants et plus de 1500 visiteurs. Le concours de pêche a vu chaque pêcheur (y compris les enfants) repartir avec "ses" truites et ses lots de récompense.

Ce succès nous a été permis avec des soutiens que nous souhaitons ici remercier vivement : la Mairie de Cognac-la-Forêt, la Ville de Limoges, le Conseil Départemental, le garage LYDA, notre pharmacie, notre boulanger, le restaurant la Cacahuète, la quincaillerie Robert de Rochechouart, Groupama d'Aixe sur Vienne et le Crédit Agricole de Saint Laurent Sur Gorre.

En 2022, l'ACCA organisera un loto gourmand à la salle polyvalente le 5 février et un repas dansant des chasseurs le 5 mars.



### • Dégâts causés par la faune sauvage

L'ACCA est en devoir de protéger les propriétaires et les habitants de la commune de Cognac-la-Forêt contre les dégâts par les animaux classés nuisibles (renards, ragondins, corvidés, etc...) ou contre les grands gibiers (sangliers, etc...). Nous opérons cette régulation selon les différentes techniques en fonction de la situation.

Si vous êtes victime de dégâts vous devez sans attendre contacter l'ACCA par mail à l'adresse suivante :  
[acca.cognaclaforet@gmail.com](mailto:acca.cognaclaforet@gmail.com)

## ETAT CIVIL DE MAI A SEPTEMBRE 2021

### MARIAGE

22 mai :

Anaïs, Sarah, Elodie **THIBAUD** et Sébastien, Benoît **MAYADE**

12 juin :

Emilie, Irène **CHIGOT** et Jordan **SABATHIÉ**

3 juillet :

Sylvie, Marie, Louise **BARRIÈRE** et Didier **MANUCH**

14 août :

Christelle **EMO** et Alexandre **SERVEILLE**

6 septembre :

Alice, Anne-Sophie **CHEVALIER** et Etienne, Emmanuel **MOULIN**

### NAISSANCES

25 avril : Octavia **VIGNERIE**

21 juin : Adèle, Judith, Léonor **FILLOUX**

21 juillet : Esteban **MALLET**

### DECES

6 janvier : Nadine **SAUVAGE** épouse **LEFEVRE**

29 avril : Céline, Aimée **LATHIERE** épouse **BOISSOU**

6 mai : Jean, Claude **GUINE**

11 mai : Raymonde **SOURY** veuve **TARNAUD**

15 juillet : Julien **BONNET**, Jade **BONNET**

et Yvonne **DUQUEYROIX** veuve **DESBORDES**

27 juillet : Lucette, Marie, Louise **BRISAUD** épouse **GOUPILLOU**

26 août : Gilbert **DUTHIERS**

28 août : Henri **LATHIÈRE**

30 août : Pierre **LYDA**

### MAIRIE

Horaires d'ouverture au public:

Lun-mar-jeu-ven 9h-12h/13h45-17h30

Mercredi 9h-12h

05.55.03.81.67

[www.cognac-la-foret.fr](http://www.cognac-la-foret.fr)



### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au samedi 9h-12h15

### ASSISTANTE SOCIALE

Permanence à la mairie le 2ème mardi de chaque mois 14h30-16h30

**CABINET MEDICAL** 05.55.03.91.14 / **DENTISTE** 05.55.03.81.70 / **INFIRMIERS** 05.55.02.53.49